L’industrie des étrangers au Pont

Grand Hôtel -

Il est relativement difficile de donner une date précise pour désigner l’époque où la notion de tourisme, on parlait plutôt alors de l’industrie des étrangers, s’implanta dans notre région. On peut admettre que la construction de la ligne de chemin de fer Le Pont-Vallorbe constitue une sorte de départ, permettant aux voyageurs étrangers de gagner notre région, le Pont en particulier, sans grande peine, ce qui n’était pas le cas auparavant où les diligences seules assuraient le trafic, et cela dans un confort tout relatif.

En 1895, paraissait dans l’Almanach annuaire du Val de Joux un court article intitulé *Pension d’étranger*. Nous le reproduisons ici :

La Vallée de Joux, isolée au sein des montagnes, est longtemps restée un peu ignorée, mais, depuis la mise en circulation du chemin de fer Pont-Vallorbes, elle commence à être mieux connue et mieux appréciée.

Comme tout le Jura, cette vallée n’offre pas les aspects grandioses des Alpes, leurs sites variant sans cesse, leurs profondes déchirures, leurs pics élancés. Elle ne possède ni leurs névés, ni leurs séracs, ni leurs vastes glaciers, mais elle possède cette poésie mélancolique commune à toute la chaîne dont elle fait partie, ses vastes sapinières et ses gras pâturages où paissent de nombreux troupeaux.

La navigation, avec la pêche aux lacs et à l’Orbe, procurent des agréments qui ne sont pas à dédaigner.

L’ascension de la Dent-de-Vaulion, celles du Mont-tendre et de la Dôle offrent des vues magnifiques, des vastes et superbes panoramas. Des courses dans la grande forêt du Risoux ne sont pas sans charmes. Ainsi par exemple : depuis le Chalet Capt on voit se dessiner les cimes du Mont-Tendre, de la Dôle et du Noirmont. Leurs côtes à demi boisées et parsemées de chalets se déroulent comme un vaste tableau. Par delà les crêtes arides du Marchairuz, on aperçoit quelques-uns des cimes anguleuses des Alpes enveloppées dans leur capuchon de neige éternelle.

Plusieurs maisons de pension se sont, pour l’été, fondées au Solliat, au Sentier, à l’Orient de l’Orbe, au Brassus, au Pont, à l’Abbaye et ailleurs.

L’établissement du chemin de fer arrivant au Pont, fit naître aussitôt l’idée d’ajouter un service à celui des postes en utilisant la navigation du lac de Joux.

Pendant le cours de l’année 1887, une compagnie par actions se forma, réunit le capital nécessaire et maintenant l’horaire des postes, chemins de fer et bateaux se complète par un service d’été sur le lac de Joux.

L’Almanach du Val de Joux de 1896 reprenait le thème dans un autre article : A travers le Val de Joux

…

Il fut un temps qui n'est pas très éloigné, où notre vallée, privée de chemin de fer, n'ayant que des diligences pour tout moyen de locomotion, était à peine connue des étrangers.

Les maisons aux vastes cheminées de bois étaient basses, recouvertes en bardeaux ; une chambre principale, souvent unique, servait à la fois de salle à manger, de cuisine, de chambre à coucher et même d'atelier.

Aujourd'hui tout est bien changé, la locomotive a remplacé les anciennes voitures de transport, les constructions élégantes ont pris la place des chalets d'autrefois, la population, tout en gardant un cachet de simplicité, s'est modernisée sous l'influence des étrangers avec lesquels les relations sont devenues toujours plus nombreuses.

L'industrie, d'abord assez rare, a pris un essor considérable ; un demi-siècle a suffi pour faire d'une contrée perdue et presque sauvage, un foyer d'industrie, un berceau de civilisation et nous dirons plus encore : un lieu de pèlerinage qui n'est encore qu'à sa création, mais dont on ne peut prévoir l'apogée.

Il y a vingt ans à peine, il n'existait pas ou très peu de pensions d'étrangers à la Vallée, la seule dont nous ayons souvenir fut celle créée par M. L. Reymond au Solliat.

Depuis quelques années, l'affluence des étrangers a été si considérable qu'il n'y a plus un village qui n'ait sa petite colonie étrangère pendant la belle saison. C'est surtout en 1894 que l'affluence des touristes a été la plus forte. De bonne heure déjà, toutes les pensions étaient combles ; plus tard, les hôtels à leur tour étaient envahis et enfin il fallut, en dernier lieu, aménager promptement des maisons particulières pour donner asile à tous ces hôtes.

Notre almanach devant, pour être complet, servir de guide à ces nombreux touristes, nous allons parcourir avec eux notre modeste vallon, leur tracer un itinéraire en donnant une petite description des endroits qui méritent une mention spéciale et sur lesquels nous tenons d'attirer leur attention.

…

Figuraient dans cet almanach 1896 les réclames suivantes concernant tourisme et restauration:

Hôtel de l'Union, Sentier, Vallée de Joux, Baud père et fils propriétaires. Restauration soignée, séjour agréable pour la saison d'été.

Pension Capt, Orient de l'Orbe, séjour agréable pour étrangers, situation charmante à proximité des lacs de Joux. Magnifiques forêts de sapins. Soins empressés. Bon logement et bonne table. Voiture à volonté. Prix modérés. Bonnes références à disposition.

Hôtel de la Lande, Brassus, tenu par David Rochat, propriétaire. Pension d'étrangers. Prix modérés. Cercle dans l'Hôtel : libre entrée aux étrangers. Chevaux et voitures. Situation exceptionnelle au pied de la montagne.

Hôtel de la Truite au Pont, Edgar Rochat propriétaire. A la jonction des lacs de Joux et Brenets, 100 mètres de la gare. Excursions faciles et variées. Forêts de sapins, restauration. Table d'hôte. On reçoit des pensionnaires étrangers. Spécialité de l'Hôtel : truites et brochets.

Pension d'étrangers A. Guignard-Vidoudez, propriétaire. Sentier (altitude 1025 mètres). Habitation bien située, jardin avec pavillons. Pâturages et forêts de sapins attenants. – Se recommande par son confort et des prix modérés.

Hôtel-de-Ville de l'Abbaye tenu par Ch. Golay-Develey. Pension d'étrangers. Table d'hôte. Restauration soignée. Voitures à volonté.

Le décor est planté. Il ne reste plus qu'à foncer.

C'est ce qui se passe au Pont avec la construction du Grand Hôtel du Lac de Joux.

Celui fut construit par la maison De Morsier frères et Weibel à Genève. Avec la complicité locale du marchand de fromage Henri Rochat-Golay. Première tractations en 1897 :

Nicole & Naef *Genève, le 19 novembre 1897*
18 Corraterie 18
Genève

…

Comme je vous l'ai dit, nous sommes convaincus qu'un établissement du genre de celui que nous voudrions créer, c'est-à-dire à la fois hôtel d'étrangers & station médicale pour la neurasthénie, avec massages, douches peut-être & installations confortables pour l'hiver, amènerait dans votre pays un nombre considérable d'étrangers et par conséquent contribuerait à sa prospérité ; en outre le succès nous paraît assuré d'autant mieux que nous avons avec nous des personnes au courant de cette industrie grâce à l'influence desquelles il nous sera facile d'obtenir l'appui des grands hôtels de Genève et de l'étranger & que nous sommes assurés le concours d'un médecin spécialiste connu pour le cas où vous jugeriez à propos de l'engager.

Seule photo que nous possédions de la construction de cette immense bâtisse, avec parmi ces dames, au centre, ombrelle noire, Fanny Rochat-Golay, femme de Henri, homme de main des frères de Morsier

La vente des terrains par le village fut longuement discutée en Conseil administratif et en Conseil général :

« Elle est d'accord avec l'administration pour la vente de ce terrain, considérant qu'il a aucune valeur comme pâturage ni comme terrain agricole, qu'au contraire un Hôtel sur cet emplacement pareil ne ferait qu'embellir la contrée…

Avant de boucler son rapport, la commission a jugé prudent pour une affaire aussi sérieuse de consulter notre docteur, Mr. Cornuz, afin d'être au clair sur les maladies qui pourraient éventuellement être soignées à l'Hôtel, principalement la neurasthénie etc., dont parlent Messieurs Nicole & Naef sur la lettre de demande.

Après avoir entendu Mr. le docteur, la commission propose au Conseil de voter le préavis de l'administration avec les modification présentées par la commission ; plus les réserves suivantes, qu'en vendant le terrain, il ne soit pas soigné dans l'Hôtel de tuberculeux soit tuberculose pulmonaire, car non seulement les étrangers bien portants qui affluent de plus en plus dans notre contrée en été diminueraient peu à peu et finiraient par disparaître complètement, cela serait aussi très dangereux pour la santé de notre population, principalement chez les jeunes gens et les enfants, car nous

pourrions citer comme exemple Leysin, Davos, etc., où la population jouissait autrefois d'une bonne santé et qui aujourd'hui compte une quantité de malade de la tuberculose.

Fait au Pont le 24 novembre 1897[1]*, le rapporteur : Alfred Moïse Rochat*[2] *».*

La location d'autres terrains pour l'Hôtel retint aussi l'attention du Conseil général dans sa séance du 11 octobre 1898 :

…

Le premier article du préavis administratif est modifié comme suit. Le terme de la location fixé à trente ans dès le 1er janvier 1898 est admis par l'assemblée.

Le 2ème article est admis. Le prix en est convenu à cent francs par année payable au 31 décembre de chaque année.

Article 3ème. La société fera tous les chemins, placera bancs et kiosques pour promeneurs, plantation de tous genres selon son bon plaisir et à ses frais. Le hameau du Pont fournira gratuitement les plantons de sapins à prendre sur sa propriété. Toutes ces promenades et autres embellissements sur le terrain loué seront accessibles au public. Toutefois celui-ci devra se conformer aux règlementations qui pourront être établies et respecter tous ces agréments confiés à la foi publique.

Article 4. La société fera à ses frais risques et périls, toutes les barrières nécessaires pour la sécurité des promeneurs et du bétail. Le terrain loué devra être fermé par la société dans tous les endroits qui pourraient être accessibles au bétail. Il est admis.

L'inauguration a lieu en 1901 (FAVJ du 18 juillet 1901)

[1] Postdaté par erreur du 24 novembre alors que la séance avait eu lieu le 23 novembre !
[2] AHP, BA2, séance du 23 novembre 1897

L'inauguration du Grand Hôtel du lac de Joux, au Pont.

Commencée au printemps 1900, la construction du *Grand Hôtel du lac de Joux* a été rondement menée et dimanche 14 juillet, au terme fixé, on inaugurait cet immense bâtiment, un vrai palais édifié dans une situation splendide et dont à juste titre, nous avons sujet d'être fiers.

Le temps est beau, un peu chaud cependant, et c'est blanchis par la poussière du chemin que MM. les invités de la Société arrivent à l'Hôtel, précédés par la *Jurassienne* du Sentier, qui joue un brillant allegro.

Le Grand Hôtel du lac de Joux est situé au pied des rochers et pentes abruptes à l'est du Pont. On y jouit d'une vue étendue et reposante : le regard embrasse toute La Vallée, les noirs sapins et les vertes prairies qui couvrent ses flancs ; au premier plan c'est le lac, dans les eaux duquel se réfléchissent les rochers de la rive occidentale. Cette vue est idéale et féériques seront en hiver les couchers de soleil observés depuis la terrasse.

De plus, l'Hôtel est protégé efficacement contre les vents du nord et la mauvaise bise de mars, la bise qui glace les appartements y sera peut-être inconnue.

L'Hôtel du lac de Joux construit par MM. de Morsier frères & Weibel, architectes à Genève, contient 120 lits, des salles spacieuses et confortables, une grande véranda vitrée sur la face sud, de nombreux balcons aux chambres à coucher d'où la vue est tout simplement merveilleuse, une vaste salle à manger, un salon de lecture, un salon de musique, des installations de bains et d'hydrothérapie, etc., etc., ainsi qu'un restaurant indépendant pour les visiteurs de passage.

L'Hôtel est éclairé à l'électricité et pourvu d'un ascenceur ; d'autre part, il est d'une incombustibilité presque complète.

Ainsi-situé dans une station ravissante, au milieu d'une nature agreste et muni de tout le confort moderne désirable, le Grand Hôtel du lac de Joux sera évidemment un lieu de séjour aimé des étrangers et recherché par les neurasthéniques, les personnes anémiées, surmenées et qui ont besoin du repos que donne la montagne.

Les invités qui s'étaient dispersés dans l'Hôtel pour admirer la vue, la distribution intelligente des pièces, la menuiserie qui fait le plus grand honneur à M. Julien Meylan (de bois), qui en a dirigé l'exécution, etc., en étaient là de leurs réflexions quand soudain le son du gong retentit joyeux dans les vestibules et invite chacun à prendre place dans la spacieuse salle à manger occupant, en largeur, toute l'aile droite du rez-de-chaussée.

Disons tout de suite que le menu et le service sont de premier ordre. Les plats se succèdent avec une telle rapidité que c'est à peine si entre deux, nous avons le temps de jeter quelques regards à une élégante plaquette : *La Vallée de Joux et le Hameau du Pont*, dont le Conseil administratif a fait part à ses hôtes. A côté de renseignements intéressant purement l'Hôtel, des vues photographiques très réussies, elle renferme une foule de données diverses regardant La Vallée tout entière, données topographiques, industrielles, — exclusives et insuffisantes malheureusement, — climatologiques, sportives, botaniques, — fantaisistes, soit dit en passant, — zoologiques, etc., qui font de cet opuscule une intéressante histoire en son genre de La Vallée.

Au dessert la série des discours et toasts est ouverte par celui de M. Benj. Lecoultre, président du Conseil d'administration. Le dévoué président fait l'historique de la construction et remercie les nombreuses personnes qui ont aidé à la construction de l'édifice, particulièrement à MM. les docteurs Demiéville et Yersin, de Morsier, architecte, Emery, directeur de l'Association des hôtels de Montreux, etc. Il dit tous les avantages et toutes les facilités dont jouiront MM. les pensionnaires de l'Hôtel.

M. de Morsier, architecte, rappelle les conditions climatériques favorables qui ont grandement accéléré les travaux de construction. Il remercie tous ses collaborateurs et particulièrement son personnel technique.

M. Nicole, administrateur à Genève, porte en termes élevés un toast à la patrie suisse et à nos voisins français.

M. Vincent Golay, préfet, voit d'un bon augure l'industrie nouvelle qui prend pied à La Vallée de Joux. Il boit aux institutions démocratiques du canton de Vaud.

M. Peyronnet, président du Conseil d'administration du *Petit Marseillais* salue la Suisse et sa démocratie.

M. L.-M. Meylan, président du Tribunal, souhaite la réussite complète de l'entreprise.

M. Noguet, au nom des invités de Vallorbe, boit à La Vallée de Joux et remercie M. Benj. Lecoultre pour la part très large qu'il a prise à la réussite de l'œuvre.

M. Sendrier, chef de gare à Pontarlier, remercie des paroles aimables prononcées à l'adresse de la France. La musique joue la *Marseillaise.*

M. le Dr Larguier, de Lausanne, dit l'impression qu'il a gardée de La Vallée de Joux lors de l'entrée des Français en 1871, à laquelle il a pris part comme médecin suisse et celle qu'il ressent aujourd'hui. Il porte son toast au succès médical de l'entreprise.

M. Ernest Rochat, au Pont, au nom des habitants de ce village, applaudit à la construction du Grand Hôtel.

M. John Capt, député, porte son toast aux dames présentes et à la *Jurassienne.*

M. Cuénoud, directeur du Grand Hôtel de Vallorbe, lit une statistique de l'industrie hôtelière en Suisse qui dénote des chiffres monstrueux.

Nous manquerions à notre devoir si nous ne disions pas que pendant toute la durée du banquet, dont la partie officielle a été excellemment dirigée par M. Cuénoud de Genève, major de table, la *Jurassienne* du Sentier a régalé les invités d'un splendide concert de belle et bonne musique qu'elle a exécuté avec le talent, l'ensemble et l'harmonie qui sont depuis longtemps son habitude.

Et nous arrivons à la fin de notre tâche. Au Conseil d'administration du Grand Hôtel du lac de Joux, merci! pour la belle et charmante journée que vous avez procuré à vos invités.

X.

En 1902 l'Hôtel reçoit déjà de nombreux étrangers. Le docteur Yersin devient le médecin attitré de l'établissement et se construit une villa cinquante mètres plus bas que l'hôtel.

Le Grand Hôtel a naturellement une influence prépondérante sur le tourisme régional qu'il stimule. Construction d'un court de tennis, d'un golf sur l'Aouille, d'une patinoire artificielle à proximité, de garages au bord de la route, de cabines de bain au bord oriental du Lac de Joux, d'un débarcadère pour le Caprice du même côté, d'une promenade parmi les rochers sauvages de l'Aouille, bref, seul ou avec l'aide du village ou des communes, le Grand Hôtel mène son destin ronflant la caisse.

Pas toujours cependant d'une manière très sympathique vis-à-vis des autorités du village que parfois il a tendance à considérer de haut. Les menaces sont monnaie courante, surtout en ce qui concerne la fourniture d'eau que l'Hôtel estime toujours insuffisantes. Les lettres se suivent et se ressemblent dans le désiderata de ces Messieurs les administrateurs qui habitent Genève, et par conséquent ne se rendent souvent pas compte des conditions locales.

Un administrateur sera toutefois local, Benjamin LeCoultre, en 1902 notamment. Il y a toutes les chances que ce soit l'auteur, sous le pseudonyme de

Jan des Bioux, qui signe le texte le l'excellent fascicule touristique dédié à la Vallée en général et à l'Hôtel en particulier. La Vallée de Joux dt le hameau du Pont, aux Editions Atar en 1901 ou 1902.

Une entête superbe sur papier à lettre dès 1902 vous donne encore l'envie, plus de cent ans plus tard, d'être touriste à la Vallée de Joux et de profiter des offres de l'Hôtel en particulier comme de la région en général.

D'autres entêtes suivront, toutes plus magnifiques les unes que les autres, qualité graphique qui ira tout de même en s'amenuisant dès la fin de l'âge d'or du graphisme, dans les années vingt.

Magnifique étiquette aussi à apposer sur les valises de ces Messieurs-Dames en partance de l'Hôtel.

Le Grand Hôtel est bien entendu dans le coup pour tout ce qui concerne le sport, avec la présence fort appréciée des anglais qui fréquentent les magasins du village. Golf, lawn-tennis, croquet, foot-ball, natation, canotage, promenade au bord du lac ou sur les gras pâturages pour l'été, ski, patin, bobsleigh, on n'a que l'embarras du choix. On peut s'éclater à proximité du rocher de l'Aouille qui n'en a jamais tant vu.

L'Hôtel contient 120 lits, de belles salles spacieuses et confortables, une grande véranda vitrée sur la face sud, de nombreux balcons aux chambres à coucher d'où la vue est merveilleuse, une vaste salle à mange, un salon de musique, un salon de lecture, une salle de billards, une installation de bains et

d'hydrothérapie, des cabinets de photographie, des ateliers pour travaux d'amateurs, une salle de gymnastique ainsi qu'un restaurant indépendant pour les visiteurs de passage. Une spacieux terrasse avec vue sur le lac, entoure les faces ouest, sud et est du bâtiment.

Mais ce n'est pas tout. L'hôtel est éclairé à l'électricité et pourvu d'un ascenseur. Et à l'extérieur les terrains dépendant de l'hôtel mesurent près de cent mille mètres carrés et s'étendent jusqu'au bord du lac où ont été installés le port et les bains. Et des installations confortables ont été aménagées partout dans les abords de l'hôtel ; ici, à l'ombre d'un bouquet d'arbres et en face de la vue, là entre deux rochers qui projettent leur ombre et garantissent du vent ; plus loin, sur les hauteurs boisées qui dominent les constructions du coté nord et d'où la vue est de toute beauté. Et n'oubliez pas, M'sieu dames les villégiateurs et villégiaturistes les promenades avec bancs et kiosques installés dans les forêts alentours pour votre agrément.

C'est parfait !

Mais l'hôtel, de par son volume, et de par la diversité climatérique des saisons n'est finalement pas si facile à gérer et surtout ne rapporte pas autant qu'on avait pu l'espérer. C'était vraiment sans compter avec la rudesse du climat de la Vallée, ses interminables périodes de pluie et de temps gris, Et c'était sans tenir compte de l'instabilité internationale qui, dès août 1914, va vider l'Hôtel de ses meilleurs clients, Mesdames et Messieurs les Anglais, qui tarderont longtemps à revenir.

Les difficultés financières, les changements de raison sociale, les faillites, les ventes, les reprises, seront monnaie courante pour cet établissement à dire vrai, en regard de la modestie de notre région, surdimensionné et qui peinera toujours à nouer les deux bouts. Décrire cette vaste aventure et ces multiples avatars nous entraînerait trop loin, avatars dont le dernier en date, post an 2000, est la transformation de l'hôtel en une clinique pour une médecine naturelle scientifique dont la mise en place dure, dont l'inauguration est reportée de mois en mois et dont finalement le grand patron disparaît dans la nature.

Quoiqu'il en soit cet hôtel à l'aventure incertaine, nous laisse une documentation formidable et offre au village du Pont, malgré son volume très certainement démesuré, un petit air de grande station !

Et juste avant de délaisser cet établissement formidable un coup d'œil sur le Grand Livre des étrangers.

Passent en 1902 : Benjamin LeCoultre et madame, Mme et Mr. Galopin de Genève, Mr. de Morsier, Zvananoff, russe, Mme et Mr. Horace Washington, consul.

En 1904 : l'amiral Hermann venu de France, le général Vestropp, venu d'Angleterre, M. Gibson, idem. M. le marquis de Castillon venu d'Italie accompagné de Mme la marquise.

En 1905 : S.E. la maréchale de Gourko, Russie.

En 1906 : Mme la marquise de Boisé de Courtenay.

1907 : Mme la vicomtesse de Cavalconti de Paris.

En 1908 : pensionnant Dedie de Rolle, avec 20 personnes. Mr. et Mme Clémenceau de Paris, en juin, qui reviennent en décembre.

En 1910 : S.A. princesse Scherbaton et femme de chambre, de St-Petersbourg.

En 1911, tiens, qui voilà. Madame Bunau-Varilla et femme de chambre, du 19 au 25 janvier, rejointe bientôt par M. Bunau-Varilla. Le 6 août de même année Mme Bunau-Varilla revient au Grand Hôtel avec son fils et restent jusqu'au 25 du même mois.

En 1913, le 12 janvier, M. Churchill de Londres, avec Mme du 22 au 28. M. Hennebique de paris, qui n'est autre que l'architecte de la future villa Bunau-Varilla. Dont les futurs propriétaires, Mr, Mme et fils, restent jusqu'au 13 août

En 1914 le registre se termine le 29 juillet.

En 1915 plus aucun anglais.

Arrêt du registre du 14 septembre 1915 à 1919.

A la reprise, cette pièce rare aura moins de tenue qu'en ses débuts où les écritures étaient vraiment superbes.

Arrêt de septembre 1939 à avril 1943. Le registre dès lors sera malmené, pour ne pas dire saligoté, par toutes sortes d'individus plus ou moins inspirés. Les mœurs quant à l'écriture ainsi évoluent, et la présence d'écoliers peu respectueux ne témoigne pas d'un grand amour des choses anciennes.

Heureux temps pour les richetos de tous pays !

Hôtel de la Truite

Hôtel légendaire dont l'histoire est autrement plus ancienne que l'établissement dont nous venons de parler. Peut-on croire ainsi à un hôtel presque aussi vieux que le village lui-même, et situé à un emplacement tellement bien choisi qu'il saura profiter pendant des siècles des visiteurs de passage, des commerçants et des éternels habitués ?

Pas certain. Toutefois un acte d'abergement du 14 mai 1662 nous permet de remonter tout de même haut dans le temps. Transcription :

Nous Fréderich de Luternau, bourgeois de Berne, baillif de Romainmôtier, savoir faisons qu'ensuite de la requête à L.Ex. présentée par honn. Siméon Meylan de la Vallée du Lac de Joux ; aux fins leur bon plaisir fut lui aberger leur maison size es petites Charbonnières proche le Pont & lui imposer quelque douce cense, avec pouvoir d'y vendre vin et tenir logis public ainsi que du passé ; à laquelle requête L.Ex. ayant (…) nous auraient par leurs lettres du quatrième avril mille six cents soixante deux, commandé de passer acte d'abergement au dit Meylan de dite maison ; en exécution desquelles lettres ce jourd'hui quatorzième mai mille six cents soixante deux, nous avons abergé et au nom de L.Ex. abergeons perpétuellement par cestes au dit Siméon Meylan pour lui et les siens, assavoir la dite maison à L. Ex. appartenante, pour y vendre vin et tenir logis public, et pouvoir de faire prendre du poisson avec fil et filet pour l'usage du dit logis, tant seulement dans les lacs et rivières de dite Vallée & ce sans mésus ni abus. Et ce sous la cense directe de cent florins, payables annuellement es mains du Seigneur Baillif de Romainmôtier, soit de son receveur, sur chaque jour St. Michel. et sous les réserves et conditions suivantes.

Premièrement que le dit Meylan abergateur sera tenu à ses frais et dépends rebâtir et remettre la dite maison en bon état.

Item de même sera tenu faire bâtir un corps de garde proche la dite maison pour le logement de ceux qui feront la gare es dites Charbonnières, même leur laissera et fournira en tout temps dans la dite maison une chambre pour logement. Et que le dit Meylan se comportera dans le dit logis selon les règlements établis par L.Ex. au regard des hôtes et taverniers. Et y a aussi promis le dit Meylan passer reconnaissance de dite maison en faveur de L.Ex. toutes fois que requis sera en fief et juridiction sous la dite cense, et icelle payée au dit terme et sans retard à peine de damps. Obligeant à l'accomplissement des présentes tous ses biens.

Fait sous notre scel et signature de notre secrétaire le jour sus dit :

Marguerat avec paraphe

Je soussigné Ferdinand Bonard notaire, public juré, greffier du tribunal du district de la Vallée du Lac de Joux, certifie avoir levé fidèlement la copie ci-devant de dessus l'original en parchemin.

Atteste par vidimus ce 14e janvier 1801 F. Bonard greffier, secrétaire

Le dit Meylan aurait donc tenu logis avant cet abergement, ce qui nous fait remonter d'autant plus le cours du XVIIe siècle.

Le dit Meylan est-il aussi l'ancêtre de la famille Meylan du Pont que l'on retrouvera dans tout le cours du XVIIIe siècle ?

On ne sait rien du logis au cours des décennies suivantes. On le retrouve en 1765-1770 alors que son tenancier de cet établissement, le lieutenant Rochat - ce qui reste bien vague ! - intente un procès au hameau des Charbonnières qui souhaite rétablir son logis public. Raison sera donnée à ce dernier qui évoque la distance au logis du Pont et les difficultés périodiques à passer le canal de la Goille en crue pour justifier sa demande.

Au Pont, près du Lac de Joux, en 1784, par Escher. L'Hôtel de la Truite est la dernière maison à gauche. Un tel bâtiment connaîtra un nombre considérable de transformations diverses. On pourra aussi le découvrir dans sa première représentation graphique de 1774, bâtisse alors dessinée par Aberli.

En 1801, certificat pour l'auberge du Pont, propriété ancienne du capitaine Samuel Moïse Rochat[3], desservie par Jacob Samuel Rochat son neveu.

Le 26 novembre 1807[4] un convenant est établi entre les députés de la commune de l'Abbaye et Henry Rochat, juge, propriétaire de l'auberge du Pont. Celui-ci vend sa propriété avec toutes les dépendances et terres qui y sont jointes

[3] Il est possible que le capitaine Samuel Moïse Rochat ait été le lieutenant du procès de 1770. On voit en effet apparaître un capitaine-lieutenant Rochat dans les listages, puis, en 1789 un Monsieur le Capitaine Moyse Rochat, et nous voici enfin avec un capitaine Samuel-Moïse Rochat. La tentation est grande de rapprocher tous ces lieutenant, capitaines et autres Moïse Rochat !

[4] ACA, JB7

à la commune de l'Abbaye. Le droit de pêche lié à l'auberge, a été annulé cette même année contre la somme de 1200.- allouée au dit juge Henry Rochat qui en était propriétaire.

1807-1809, suite au rachat de l'auberge, différentes réparations d'importance y sont faites, dont en 1809 par Moyse Rochat & conjoints du Pont. Ces travaux consistent en reconstruction de murailles (murs), pose de pierres de taille, pose de chéneaux (ici par Henry Emmanuel Burquin, charpentier).

En 1811 du sable est fourni pour l'établissement du bâtiment neuf à côté du Logis du Pont. Est-ce une prison, une salle de justice, une salle de garde ? Quoiqu'il en soit il s'agit de travaux assez important dont les parties intérieures nécessitant du gyps ont été faites par le citoyen Roux.

1837, enquête sur les maisons :

Du 22 juin 1837, hameau du Pont, commune de l'Abbaye, présent MM. Meylan, Rochat & Aubert, présidence de Mr. Meylan. La commission se réunit à sept heures du matin. Elle entend la lecture du procès-verbal de la séance de la journée précédente et l'approuve. Puis elle reprend ses opérations.

No 60/2, Abbaye, commune de l'., au Pont, une maison d'habitation servant d'auberge avec grange, écurie et place.

Le tableau et le plan n'indiquent que maison d'auberge et place, le reste identique. Prix de revient : frs. 8200.- Conservation 6, âge, plus de 80 ans. Valeur locative réelle, frs. 600.-, présumée : frs. 600.- Prix de vente présumé : frs. 14 000.- Juste valeur frs. 6100.-

Dans l'évaluation, la commission a compris dans la valeur locative et le prix de vente présumé le droit d'auberge tout entier.

No 61/3, Abbaye, commune de l'., au Pont, une maison d'habitation attenant au bâtiment de l'article précédent qui, avec lui, sert à l'auberge. Identique au table et au plan. Prix de revient : frs. 5700.- conservation 8. Age : plus de 25 ans. Valeur locative présumée frs. 100.- Prix de vente présumé : frs. 4500.- Juste valeur frs. 5500.-

Quoique ce bâtiment serve à l'auberge et y soit entièrement destiné, la valeur du droit d'auberge, soit pour le prix de vente présumé, soit pour la location, a été portée en entier, comme il est dit sur l'article précédent.

La valeur locative présumée du dit bâtiment est un peu élevée par la raison que la construction et la distribution, étant très bonne, on pourrait même sans auberge louer facilement et avantageusement ce bâtiment.

No 62. Abbaye, commune de l'., au Pont, un petit bâtiment servant de réduit à une pompe à feu, contenant environ 3 toises, construit à occident du bâtiment de l'article précédent et joignant, plan fol. 91 no 18, limité des autres côtés par la propriété de la dite commune, même no 18, article…

Ce bâtiment n'est porté ni au tableau ni sur le plan.

Prix de revient frs. 250.-, conservation 8, âge 1 an. Valeur locative présumée frs. 6.-, prix de vente présumé frs. 160.-, juste valeur frs. 250.-

La valeur du sol est comprise dans celle du bâtiment pour la somme de frs. 50.-

1841, sous location par Mme la veuve de Frédéric Rochat à Etienne Samuel Besson Prögler de l'auberge du Pont, situation qui engendre plusieurs difficultés et propositions, comme d'établir pour nouveau tenancier Frédrich Perey, aubergiste au Brassus.

1843 plans nombreux établis en vue de reconstruire l'auberge du Pont faits par David Nicole et autres architectes, dont le syndic de la commune de l'Abbaye, Reymond. Il s'agit en fait d'un agrandissement du bâtiment existant, travaux qui n'ont peut-être pas été exécuté et qu'en conséquence on reportera à des temps meilleurs.

En 1844, inventaire des meubles de l'auberge et état du bâtiment remis à l'aubergiste Michot.

En 1861, autorisation accordée à la commune de l'Abbaye d'établir l'auberge du Pont sous la nouvelle enseigne de la Truite. Cette appellation était déjà en vigueur en 1857. Auparavant, et sauf erreur, elle devait s'appeler l'auberge des deux poissons.

En 1869, Lucien Reymond du Solliat, historien, se prononce sur les projets d'agrandissements de l'Hôtel de la Truite.

1871-1875, travaux à l'hôtel et dépendance avec agrandissement et restauration. Y travaillent entre autres professionnels L. Durmarth, entrepreneur et Ferdinant Grivat, maître menuisier au Brassus.

En 1872 le tenancier est Antony Rey qui a des problèmes avec la commune pour non paiement de la location.

1876, procès-verbal de la vente de l'Hôtel de la Truite au Pont. Prix. 45 000.- Aucun amateur. Nouvelle enchère de la part d'Edgar, maître d'hôtel à la Truite, 42 000.- Il semble finalement que cette vente n'ait pas été ratifiée. A contrôler.

1888, nouveaux travaux de restauration, avec construction d'un hangar pour les pompes. Notons qu'un réduit pour une pompe à feu existait déjà dans la proximité immédiate de l'auberge, construit en 1836.

Mais revenons en arrière pour situer en cette bâtisse Edgar Rochat.

Celui-ci, citoyen du Pont, est né en 1845. Il décédera en 1929. Il est fils de Charles-Louis-Alexandre, petit-fils de Siméon Rochat né en 1773, et arrière-petit-fils de Pierre Moïse Rochat né en 1730 et de Suzanne Rochat née vers 1735.

Edgar possède la ferme voisine de l'Hôtel où il tient domaine et y mène ses diverses et nombreuses activités : transport – commerce de vacherins – de poissons - commerce de combustible, de tourbe en particulier pendant la première guerre mondiale.

Edgar épouse Louise Jenny née Boisey de Ursins, mariage duquel naquirent sept enfants : Berthe, Anaïse, Odette, Ida et Julie, jumelles, Rachel et Alphonse, le seul garçon de la tribu.

Edgar Rochat reprend la location de l'Hôtel de la Truite en 1873 et dont il garde la patente jusqu'en 1905. Il sera donc pendant 32 ans à la tête de cet établissement. L'homme sera toujours très soucieux de sa réclame par l'intermédiaire de son papier à lettre ou par la publicité insérée dans les publications de l'époque.

Une première entête de papier à lettre pour Edgar Rochat dès au moins 1876

Hôtel de la Truite, au Pont

EDGAR ROCHAT, Propriétaire

A la jonction des lacs de Joux et Brenets, 100 mètres de la gare

Excursions faciles et variées

Forêts de sapins, restauration, Table d'hôte. **On reçoit des pensionnaires étrangers.**

Spécialité de l'Hôtel: TRUITES et BROCHETS

Première réclame connue dans une publication, l'Almanach-annuaire du Val de Joux, 189

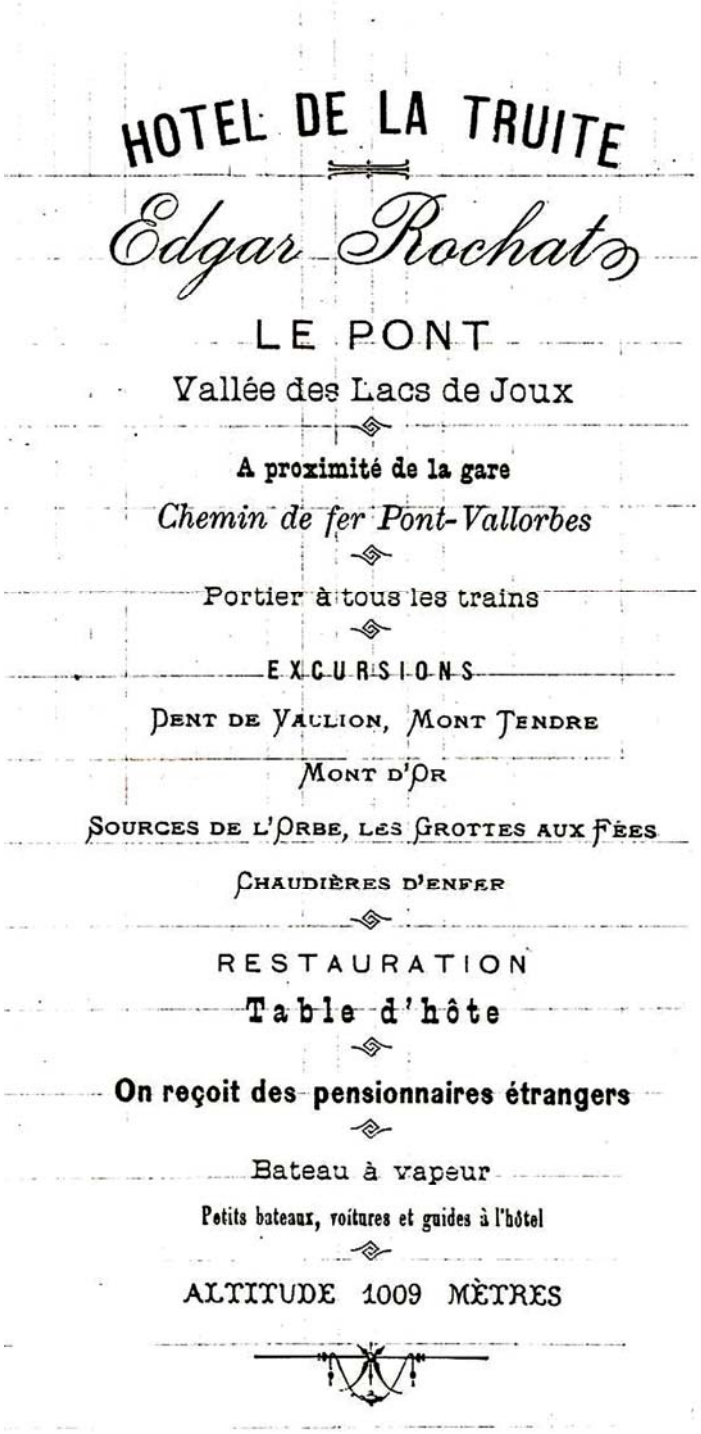

HOTEL DE LA TRUITE

Edgar Rochat

LE PONT

Vallée des Lacs de Joux

A proximité de la gare

Chemin de fer Pont-Vallorbes

Portier à tous les trains

EXCURSIONS

DENT DE VAULION, MONT TENDRE

MONT D'OR

SOURCES DE L'ORBE, LES GROTTES AUX FÉES

CHAUDIÈRES D'ENFER

RESTAURATION

Table d'hôte

On reçoit des pensionnaires étrangers

Bateau à vapeur

Petits bateaux, voitures et guides à l'hôtel

ALTITUDE 1009 MÈTRES

Une manière ambitieuse de faire de la réclame. Cette lettre, du 21 août 1891, demande à la commune de l'Abbaye à ce qu'elle ait à réparer l'écurie de l'Hôtel de la Truite ne pouvant plus servir bien longtemps dans l'état d'usure où elle est. L'impression de ce papier-facture est récente, qui tient compte de la mise en service d'un bateau à vapeur sur le Lac de Joux en 1889.

Notons ici, fait sur lequel nous reviendrons en d'autres lieux, qu'Edgar trempa dans la glace une bonne partie de son existence. C'est même lui qui demanda la concession pour l'exploitation des lacs de la Vallée de Joux en 1877,

concession qu'il obtint mais qu'il transféra bientôt, en 1879, à cette société genevoise qui est à l'origine des glacières du Pont et dont il sera quelques années l'homme de confiance au Pont.

Mais pour l'heure sa gérance de l'Hôtel de la Truite reste son activité principale. On le découvre au devant de cette vénérable bâtisse en voiturier fier de son état.

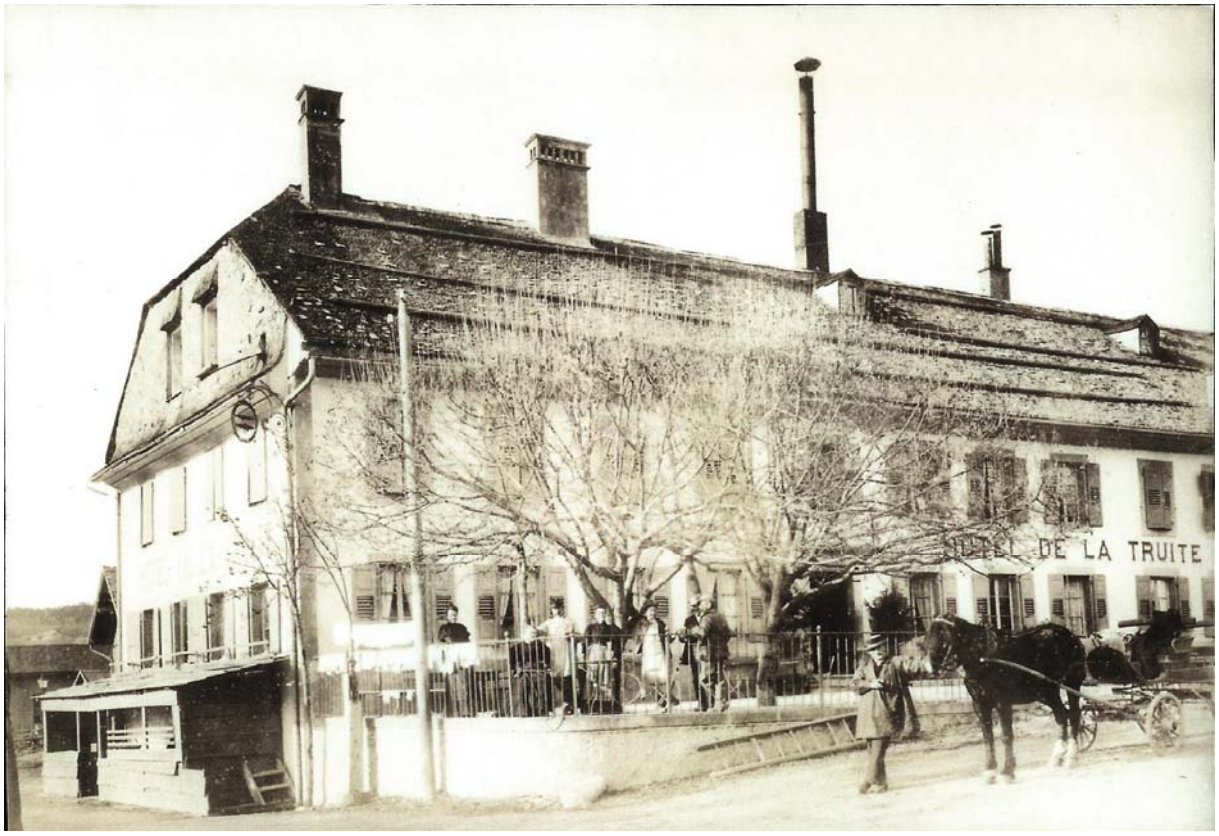

Il est difficile de dater cette photo que nous situerons dans les années 1890. Il y a tout lieu de croire que l'enseigne est restée la même qu'à l'époque où l'auberge s'appelait Les deux poissons, soit avant 1861.

Edgar Rochat tenant l'Hôtel de la Truite, habitant une grosse ferme de proximité immédiate, au carrefour des routes Charbonnières – Mouthe, Vallorbe, Vallorbe – Mollendruz, au terminus de la ligne de chemin de fer Le Pont-Vallorbe dès 1886, avait entre les mains un sacré outil de travail. Il ne se fera jamais faute de le faire fructifier, devenant par cela même un entrepreneur indispensable de la région.

Vers 1910 il construira une annexe à sa ferme où sa fille Rachel tiendra longtemps son kiosque de journaux, cigares et tabac, établissement repris peu après 1940 par Mme Albertano-Perrin. La réclame pour le kiosque du Pont parue dans le guide et itinéraire de 1929 prouve que Mlle Rachel Rochat était bien la digne fille d'Edgar !

Mlle Rachel ROCHAT
KIOSQUE — LE PONT
Tabacs - Cigares - Cigarettes, premières marques
Chocolats tous genres - Confiserie fine
Ouvrages à broder et fournitures. Travaux combinés sur demande. Echantillonnage
Laine fantaisie
Travail au crochet ou à l'aiguille sur demande
JOURNAUX, LIBRAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE circulante
Souvenirs tous genres. Cartes postales, choix considérable
Appareils photographiques. Films. Développement
Dépôt de M. Dériaz, articles photographiques, Vallorbe.
Guides du Pont et Vallée de Joux
Cartes géographiques
Près de la Poste. Près de la Gare.

Mlle Rachel fait aussi sa réclame dans le guide de 1911 sous une forme à peu près pareille.

.

Les successeurs d'Edgar Rochat comme tenancier de l'Hôtel de la Truite et selon l'indicateur vaudois, sont les suivants :

1906 François Andrey[5]

1910, Ernest Débaillets

1911[6], Gustave Martin, reste locataire jusqu'en 1919. Fait sa publicité dans le guide de 1911 : lumière électrique, chauffage central, pension depuis 6 francs, restauration à toute heure. Gustave martin, Le Pont.

1920 Cloux-Guex

1924 Emile Burkli-Meichtry

1937 Roger Lehmann. La famille est installée dans la place. Elle y reste encore trois quarts de siècle plus tard, en 2009.

En 1933 S. Meichtry-Henriod, tenancier de l'Hôtel de la Truite, fait une offre d'achat de 100 000.-, offre toujours maintenue en 1934. En 1935 le même renonce à l'achat mais par contre reste amateur pour la location.

1945, réfection de la salle de justice.

1948, annonce pour vente de l'Hôtel. Une promesse de vente est faite par la commune à Mr. Roger Lehmann. Prix : 165 000.- La vente est officialisée le 15 janvier 1949, d'un même capital.

Des servitudes diverses grèvent encore cependant l'Hôtel de la Truite, en particulier en ce qui concerne la geôle et la salle de Justice de Paix. La servitude concernant la geôle est rachetée en 1966.

---

[5] Selon entêtes de papier-facture et carte de correspondance, documents malheureusement non datés. François Andrey aurait donc été le successeur immédiat d'Edgar Rochat

[6] Selon la brochure touristique sur le Pont de 1911

L’Hôtel de la Truite avait vu l’installation du chauffage central en 1905-1908.

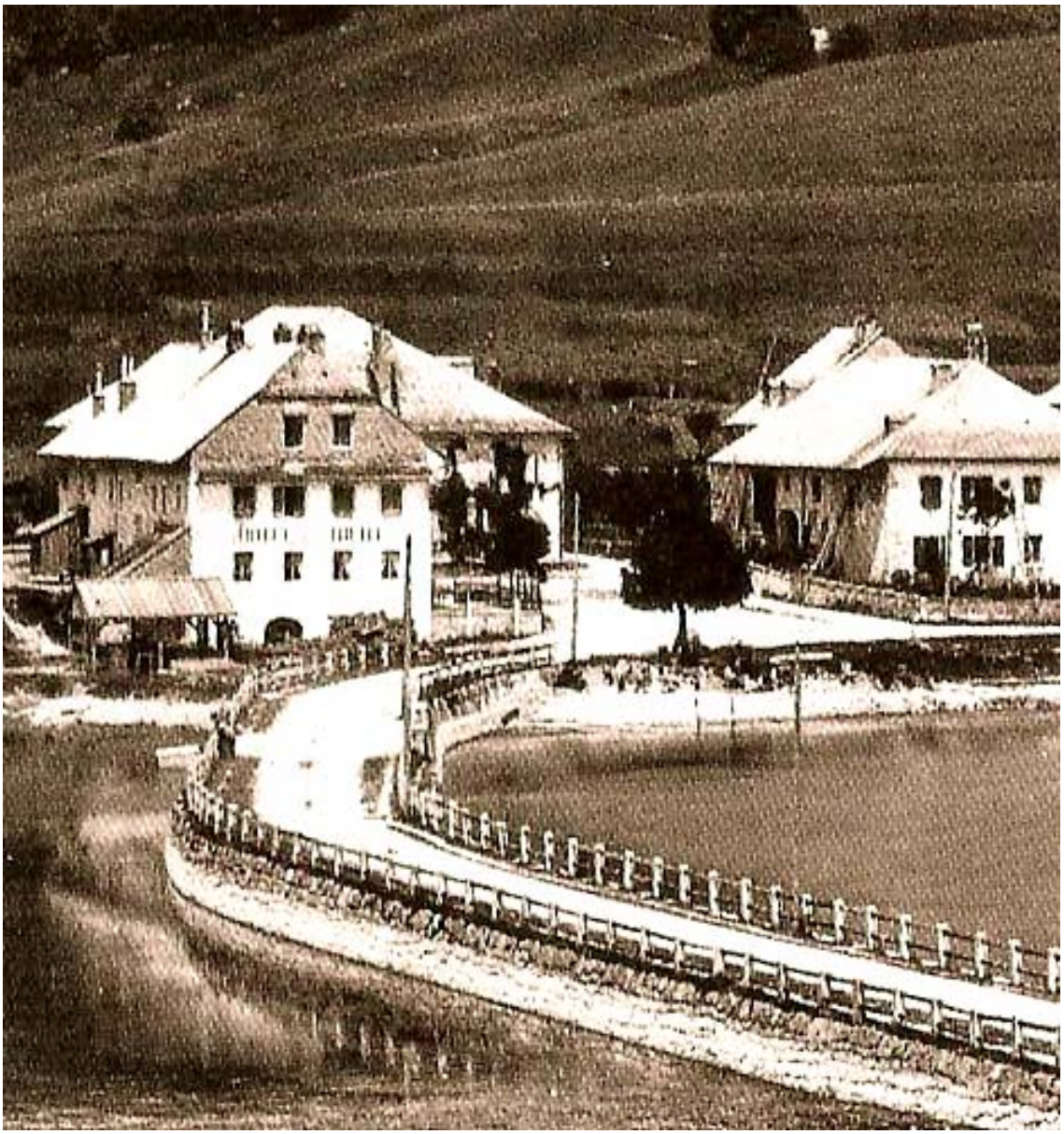

Photo d’Auguste Reymond, le Pont probablement vers 1879-1880, ce qui constituerait la plus ancienne photo de l’Hôtel de la Truite dont le nom figure en grand sur la façade faisant face au lac. L’enseigne vue plus haut ici toutefois n’est pas visible. Ressortie après coup ?

D’autres hôtels

Mis à part le Grand Hôtel et la Truite, d’autres établissements méritent notre attention.

Le guide officiel: Jura vaudois (Suisse), Les Vallées de l’Orbe et de Joux, guide illustré, paru en 1905, dans ses pages vertes, fait état de nombreux établissements hôteliers, outre les deux dont nous venons de parler :

- Hôtel de Tempérance – Le Pont, Jules-Samuel Rochat. Restauration à toute heure. – voitures sur désir. Menuiserie et ébénisterie – Réparation de luges. Etablissement dit Café de Tempérance dans l’IV de 1905, avec comme réclame : Salle à manger au premier étage. Pension. Consommations de premier choix. Lait chaud.
- Saisons d’été et d’hiver Le Pont, Vallée du Lac de Joux. - Villa Les Accacias, J.-L. Rochat propriétaire – Villa Les Lilas, F.-L. Rochat, propriétaire – Villa Les Pommiers, A. Rochat, propriétaire[7] – Villa Le Sapin, Meylan & Cie, propriétaires. Chambres et appartements complets. Confort moderne. Eau de source. Chauffage. Lumière électrique. Recommandé aux familles, arrangements particuliers.
- Le Pont.- Café du Lac, Vve Godefroi Rochat. Consommations de premier choix.- restauration. Spécialité de fondues au fromage.
- Le Pont. Pension Mon Désir. Ouverte toute l’année. Téléphone. Confort. Belle vue. Prix à partir de 5.- par jour. Lumière électrique.

Il ne fait aucun doute que le tourisme au Pont est en plein développement. Cette profusion d’établissement d’accueil correspond naturellement aux belles heures du Grand Hôtel du Lac de Joux. Les touristes sont suffisamment nombreux pour remplir tous les bâtiments s’étant fait une spécialité de l’industrie des étrangers.

L’un de ces établissements mérite une attention particulière, la pension « Mont Désir » dont l’histoire néanmoins reste un peu floue.

Fait sa réclame certes déjà en 1905. Apparaît dans l’IV de 1910 sous la désignation générale de *Pensions pour étrangers*. Pension Mon Désir, Lehmann Emile.

Sur une carte postale panorama couleur postée le 2 VII 1905 – elle peut donc être antérieure de quelques mois ou d’une ou deux années – apparaissent deux bâtiments qui constitueront plus tard l’Hôtel Mon Désir. S’agit-il, pour le second bâtiment, à droite, aussi d’une pension de famille que l’on retrouverait sous l’un des dénominations ci-dessus, soit Les Accacias, Les Pommiers, Le Sapin, Les Lilas ?

---

[7] Il s’agit en fait de la maison de la poste possédée par le dit Alexandre rochat

Toujours est-il que très bientôt on découvre le bâtiment de droite qui se voit agrandi par une véranda du côté du lac, avec l'enseigne Pension Mon Désir. Nous sommes peut-être vers 1910.

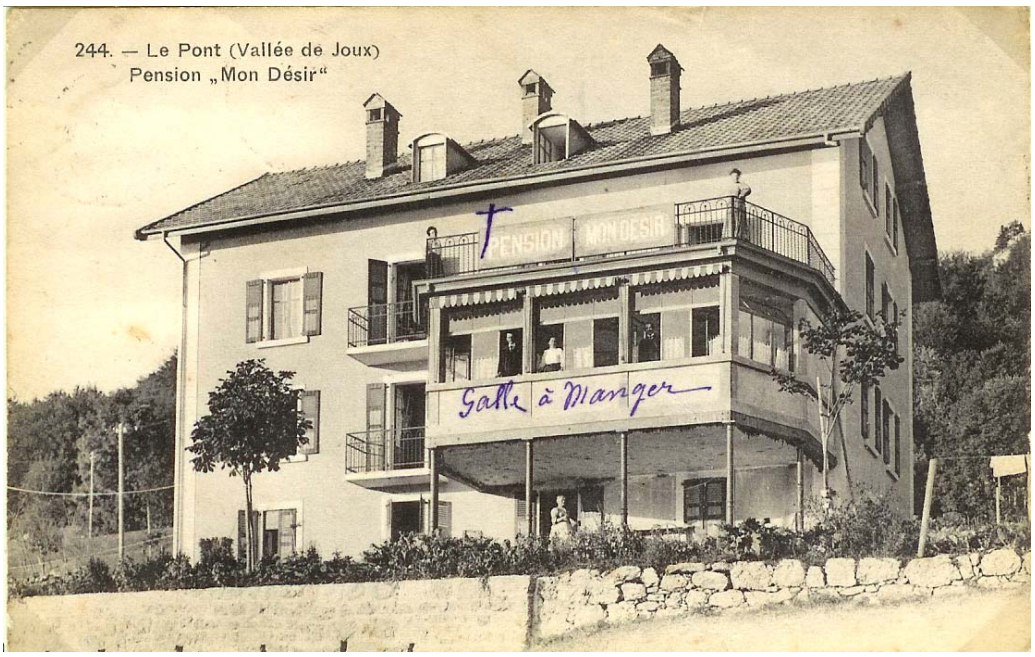

Et bientôt transformation complète de l'établissement. Emile Lehmann rachète le bâtiment de droite qui avait été très exactement similaire au sien, établit un pont entre les deux bâtisses avec adjonctions de toits, de balcons et de vérandas divers. Le tout offre un bâtiment volumineux et bien caractéristique du Pont où seront un jour bientôt accueillis les réfugiés belges, en 1916, conséquence directe de la première guerre mondiale.

Cet hôtel-pension est dit « maison française » sur l'IV de 1920. Il est d'une capacité de 65 lits.

Sur l'IV de 1925, concernant le même établissement, on pouvait lire : Lehmann Emile, Hôtel-Pension «Mon Désir », créé en 1904 (65 lites), membre des Touring-Club français et suisse, R. téléphone no 12.

L'Hôtel « Mon Désir » reste exploité par Emile Lehmann au moins jusqu'en 1940. En 1945 il est géré par Mme Vve Lehmann Emile. Pour la suite il reste toujours entre les mains de la famille Lehmann sans qu'on ne sache à quelle cette bâtisse devint simple maison locative.

Le Moderne Hôtel-Pension, propriété ou gérance de J.-Ls Rochat, qui put être autrefois exploité sous la dénomination de Hôtel Les Acacias – il aurait alors été construit vers 1904 lui aussi, apparaît sous cette nouvelle dénomination en 1915. C'est une bâtisse certes de prestige moindre que les trois précédents, mais doté d'un charme certain.

La bâtisse fut massacrée dans les années septante par son propriétaire de l'époque qui lui fit des adjonctions esthétiquement très contestables, et même ici le terme d'horreur ne serait pas déplacé !

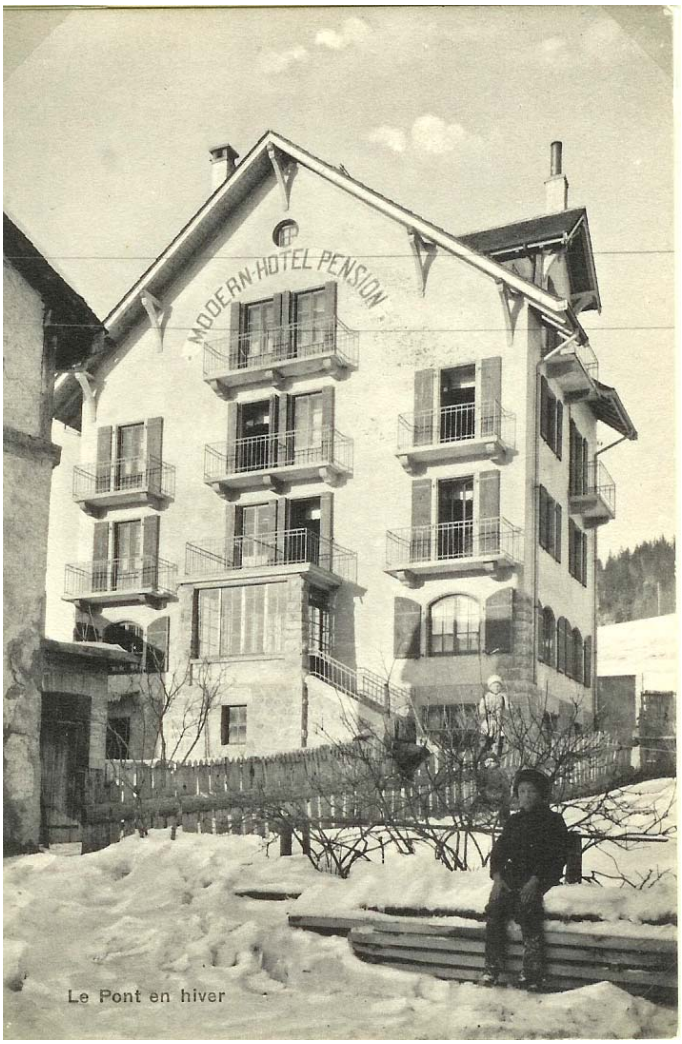

Le moderne-Hôtel-pension fit aussi sa réclame dans le guide de 1911 :

Certaines bâtisses dont nous ne parlerons pas ici, située du côté oriental du Pont, nouveau quartier du bord du lac, immédiatement au-dessous du Grand Hôtel du Lac de Joux, purent jouer le rôle de pension, peut-être sous l'une ou l'autre des dénominations données plus haut. Elles furent toutes construites à la même époque, soit vers 1904-1905.

Parlons café. Au XIXe siècle, outre l'Hôtel de la Truite dénommé de telle manière au moins dès 1857, on trouve cette même année Samuel Rochat cabaretier à l'Etoile. Nous ignorons la position de cet établissement public dans le village.

En 1895 Godefroy est cafetier. On retrouve cet établissement en 1901 tenu par Veuve Godefroy, et enfin en 1905 où la désignation de Café du Lac lui est donnée.

Un siècle plus tard, en 2009, le Café du Lac est toujours en fonction, collé à la route, mais face au lac, tenu par Roberto et Sylviane Biaggi.

Le café du Tilleul apparaît dès au moins 1905, tenu par Bornand frères. Ce café se trouvait à proximité immédiate de l'ancienne église, puis bientôt de la Grande Salle, position actuelle de la boucherie Jean-Michel Rochat.

Café du Tilleul tenu en 1915 par Charles Haefliger. En 1920 par Jean Fantoli qui eut aussi l'occasion de posséder une entreprise de gypserie et peinture. Le Café du Tilleul disparaît dès avant 1925, remplacé probablement par la boucherie Rochat.

Ce café portait bien son nom, puisque placé à l'ombre d'un monumental tilleul qui apparaît sur toutes les photos de l'époque, nous masquant malheureusement la façade de cet établissement. C'est probablement déjà cet arbre imposant qui apparaît sur la gravure Devicque de 1852, alors même qu'aucun tilleul n'est encore visible du côté de l'Hôtel de la Truite. A juste raison, puisque cet autre tilleul, toujours bien vivant en 2009, apparaît très jeune sur une photo de 1880, ayant probablement été planté entre 1852 et 1870.

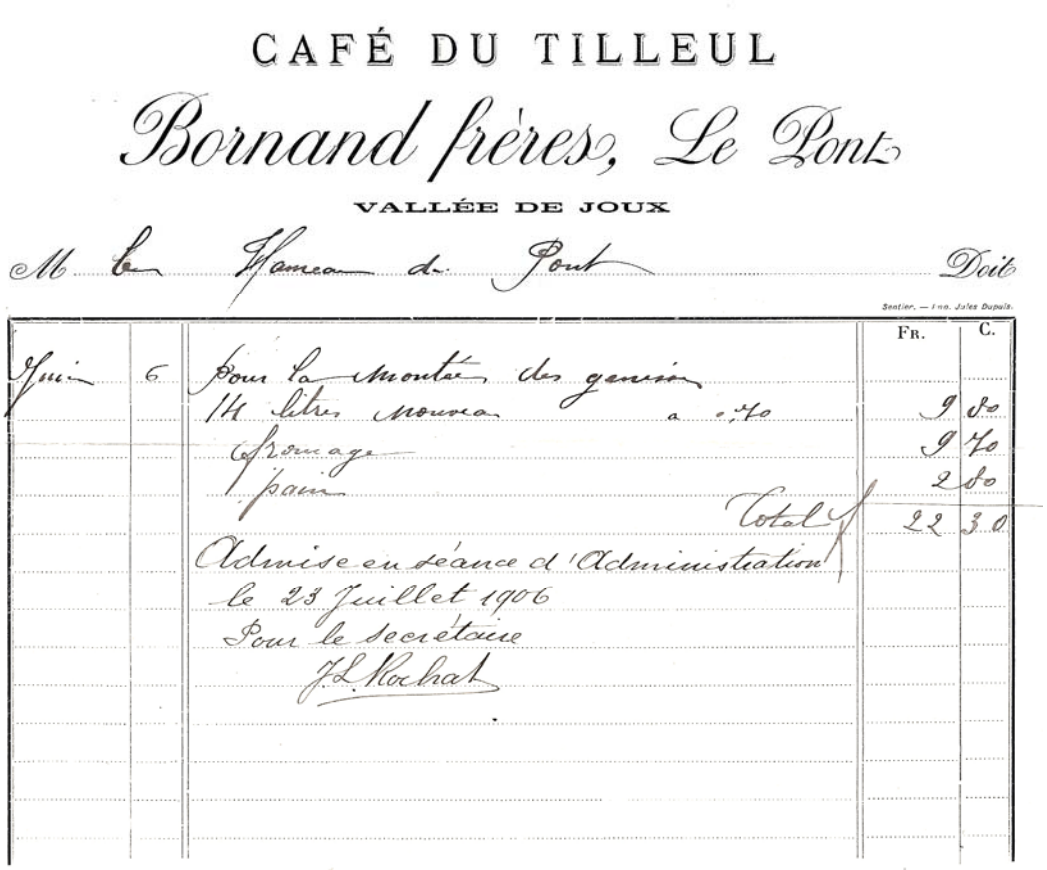

CAFÉ DU TILLEUL

Bornand frères, Le Pont

VALLÉE DE JOUX

M. le Fermier du Pont — Doit

Sentier. — Imp. Jules Dupuis.

			Fr.	C.
Juin	6	Pour la montée des genisses		
		14 litres moussa à 0,70	9	80
		fromage	9	70
		pain	2	80
		Total	22	30
		Admise en séance d'Administration le 23 Juillet 1906		
		Pour le secrétaire		
		J.L. Rochat		

Les villas

Quelques bâtisses du village découlent directement, en quelque sorte, du tourisme, puisque leur construction remonte à la haute époque d'avant-guerre.

Le docteur Yersin, attaché au Grand Hôtel du lac de Joux, construisit sa villa juste au-dessous de celui-ci.

Une villa, genre chalet suisse, fut adjointe au Grand Hôtel du Lac de Joux vers 1902, aujourd'hui au charme délicieusement rétro, mis à part le côté un peu tristounet de l'endroit de par la surabondance de la végétation.

Venons-en maintenant à la Villa Bunau-Varilla, dite aussi Villa Le Matin, ou encore Manoir Haute-Roche.

On a vu plus haut concernant le Grand Hôtel du Lac de Joux, que la famille Bunau-Varilla, de Paris, était venue en villégiature au Pont au mois de janvier 1911 et qui revint en août de la même année. Le coin avait plu, on voulait s'y installer.

La villa fut commencée déjà en 1912, mais les travaux durèrent probablement encore en 1913. Pour preuve que la famille Bunau-Varilla logea encore au Grand Hôtel en 1913, de même que Mr. Hennebique, architecte de la villa.

Il convient tout de même de jeter un coup d'œil sur la « riche » personnalité du constructeur, Maurice Bunau Varilla.

Celui-ci, né en 1856, décédé le 1er août 1944, était un homme d'affaires et un patron de presse fran4ais.

Il créa avec son frère Philippe une société chargée de relancer le canal de Panama. Il investit ensuite dans le quotidien Le Matin dont il devint un actionnaire majoritaire. Il entra au conseil d'administration de ce journal le 28 décembre 1899, puis en devint le président le 23 décembre 1901.

Grâce à une stratégie qui s'appuyait sur la publicité, le tirage du Matin passa de 285 000 exemplaires en 1902 à 1 million d'exemplaires en 1913. a la tête du journal, Bunau-Varilla soutint une ligne politique qui évolua en fonction de ses intérêts personnels. Radical et laïc, il s'orienta vers le nationalisme et l'anti-parlementarisme. Sa maquette mettait en valeur les titres accrocheurs et les articles agressifs. En 1917, le journal atteignit 1, 6 million d'exemplaires. Bunau-Varilla s'opposa à Clémenceau et soutint les régimes totalitaires qui apparaissaient en Europe.

La vente du journal *Le Matin* diminua alors de manière spectaculaire. Entre 1918 et 1939, elles passèrent de plus d'un million à moins de 320 000 exemplaires, et cela sans cependant que Bunau-Varilla ne change de ligne politique. Il attaquait le Front populaire et le gouvernement Daladier, approuvait les ligues d'extrême droite, notamment l'Italie fasciste, et témoignait progressivement de sa sympathie à l'égard d'Hitler.

Après la défait de juin 1940, Bunau-Varilla soutint la politique de collaboration du régime de Vichy. Il mourut le 1er août 1944. Le Matin cessa de paraître le 17 août. Impliqué dans la politique éditoriale du journal, Guy Bunau-Varilla, fils et associé de Maurice Bunau-Varilla[8], fut condamné aux travaux forcés à perpétuité en janvier 1946.

Ces quelques lignes, extraite de l'Encyclopédie Wikipédia, nullement contredite par d'autres sources, mettent en évidence l'aspect profondément tourbeux de l'homme qui allait construire la plus imposante villa jamais vue à la Vallée de Joux. Celui-ci, apparemment, n'eut jamais de grands rapports avec la

[8] Nul doute cependant, qu'en vertu des mœurs politiques française, de l'époque et de toujours, celui-ci fut relaxé assez rapidement.

population locale. Il se trouve malgré tout cependant que le second navire à vapeur qui fut lancé sur le lac de Joux, en 1912, prit le nom du journal du richissime villégiateur, *Le Matin.* Faut-il croire que celui-ci avait participé financièrement de manière importante au lancement de ce nouveau navire ? Les archives de la Compagnie de Navigation sur le lac de Joux ayant disparu, il sera difficile de le savoir.

Il eut été intéressant en son temps de recueillir le témoignage des citoyennes et citoyens du Pont ayant eu affaire avec cette famille. Nous nous souvenons ainsi que Roger Falquet, horloger, parlait de sa mère qui avait été lingère de cette villa et pouvait témoigner qu'il s'y passait des vertes et des pas mûres, que dans tous les cas la domesticité de la famille Bunau-Varilla n'était pas toujours à noce.

Dite dame Falquet qui se faisait sa petite réclame dans le guide de 1911 : Mme Falquet, Le Pont, blanchisseuse, repasseuse, travail prompt et soigné. Nul doute que Maurice Bunau Varilla, ayant eu rapidement en main la brochure présentation du Pont, ait pensé à faire appel à cette personne hautement qualifiée dans ce domaine. Domaine où s'activait aussi Madame Bolomey, le Pont, blanchissage et repassage en tous genres. Prix modérés.

Des choses qu'on dit.

Qui ont d'ailleurs aussi laissé une forte trace dans la mémoire locale. En témoigne l'excellent récit de Claude Berney : *Les canons de Bunau-Varilla*[9].

Le Matin

DERNIERS TÉLÉGRAMMES DE LA NUIT

AGENCES À L'ETRANGER
LONDRES, 160 Queen Victoria Street
BERLIN, 108 Leipzigerstrasse
NEW YORK, 145 Nassau Street

TÉLÉPHONE
GUTENBERG 3.04, 3.05, 3.06
Adresse Télégraphique
MATIN-PARIS

2, 4 et 6, Boulevard Poissonnière
1, 3, 5 et 7, Faubourg Poissonnière (9e)

PARIS, le 20 Août 1913.

TARIF

DES ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
SEINE	5f	10f	20f
ÉTRANGER	6f	TROIS MOIS 10f	
	12f	SIX MOIS 18f	
	24f	UN AN 35f	

DE LA PUBLICITÉ

	LA LIGNE
ANNONCES	6 fr
RÉCLAMES	10 fr
FAITS-PARIS	12 fr
d° (Clichés)	15 fr
ÉCHOS & NOUVELLES (Page)	30 fr

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre en date du 18 Août courant à Monsieur BUNAU-VARILLA, relative à la canalisation du ruisseau "le St-Sulpice" à l'endroit de son passage sous le chemin d'accès à la villa, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, n'étant pas en possession du double de l'acte d'échange de servitudes du 25 août 1911 et d'autre part Monsieur HENNEBIQUE absent de Paris en ce moment, je ne puis prendre de suite une décision au sujet du prolongement de la canalisation dont-il s'agit. J'espère être en mesure de vous donner satisfaction d'ici fin courant.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Chef du Service d'Architecture

[9] Editions le Pèlerin, collection Jadis no 41, 1991.

Mais revenons à notre villa construire en 1912. On découvre le chantier sur une photo de l'époque :

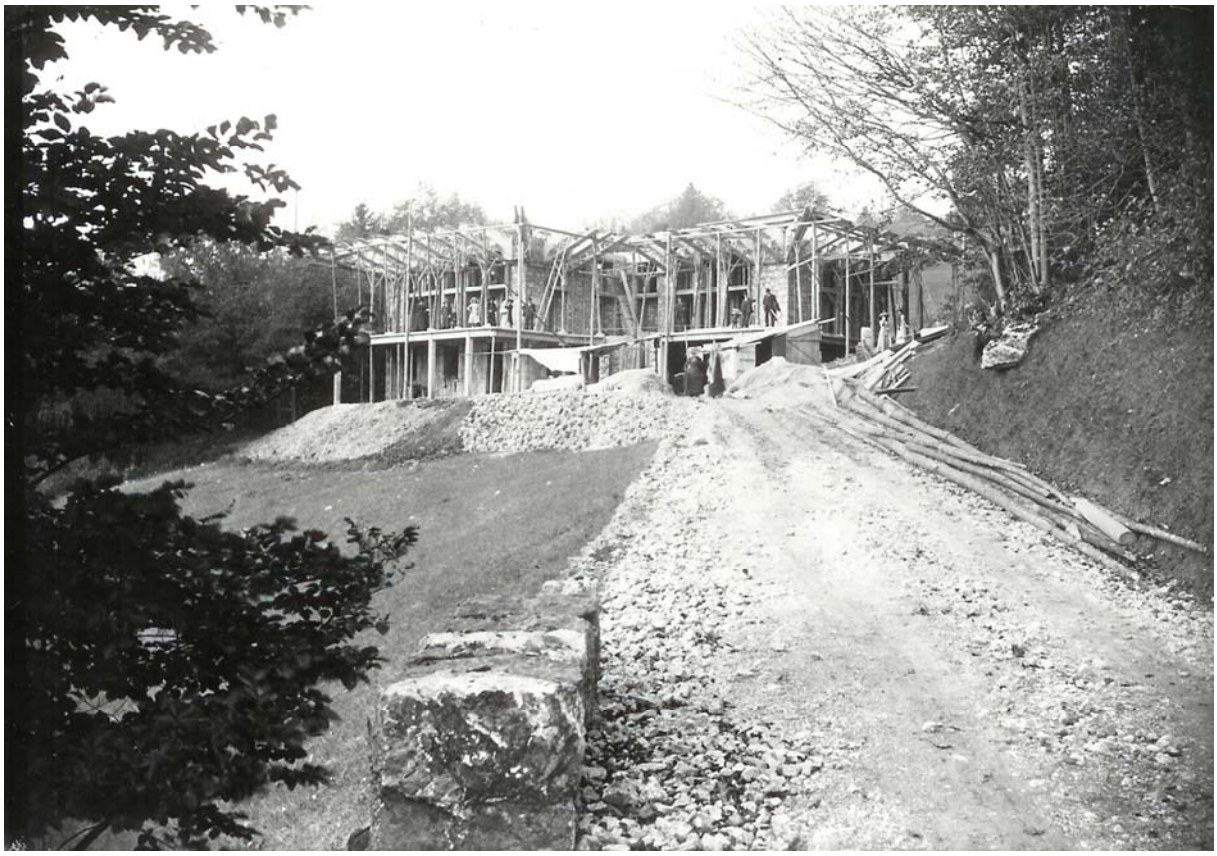

La Bunau-Varilla est l'une des premières villas en béton armé réalisée en suisse selon la technologie développée par l'ingénieur français François Hennebique. Elle surplombe fièrement le village du Pont et le lac de Joux du haut de ses vertigineux balcons en encorbellement, desquels on jouit d'une vue exceptionnelle.

François Hennebique (1842-1921), « entrepreneur entreprenant », inventa plusieurs procédés de construction en ciment armé et les fit breveter et fructifier. Son incontestable connaissance du béton ajoutée à un sens de la stratégie commerciale et à un réel talent d'organisateur (bureaux d'études, chantiers, concessionnaires, etc.) font de lui le patron d'une firme multinationale en quelques années (en 19123, il prétend faire travailler 30 000 ouvriers de par le monde…). En 1900, il construit le premier immeuble en ossature de béton armé, recouvert de pierre de taille, à Paris[10].

[10] Informations émamant de : Etat de Vaud, Département des infrastructures, Journées du patrimoine 9 et 10 septembre 2000.

La villa Haute-Roche, apparaît ici terminée. On admirera le kiosque situé en dessous de la bâtisse, comme aussi la petite « chapelle » érigée droit au dessus du chemin, sur un banc rocheux. Nous sommes fin 1913 peut-être, début 1914. Il y a toutes les chances pour qu'elle ne fut guère habitée pendant les années de guerre. Alors devenue simple et presque monstrueuse barraque dont il faut tout de même assurer un minimum de chauffage l'hiver, ce qui ne sera pas une sinécure, loin de là. Nous ne sommes toutefois pas renseigné sur les modalités de cet entretien.

Selon un article signé G.H.[11] le Manoir Hautes-Roches aurait été propriété de l'Etat français, probablement après le décès de son propriétaire, Maurice Bunau-Varilla survenu le 1er août 1944. Le manoir aurait été vendu ultérieurment aux Auberges de familles qui étaient déjà devenues propriétaires du Grand Hôtel du Lac de Joux. Le manoir fut acheté en 19854 par un consortium où figure M. Daniel Lehmann, propriétaire de l'Hôtel de la Truite.

En 2000 une Association pour l'expression libre des cultures contemporaines, se constituait à Lausanne et dont le but était de revitaliser la villa Bunau-Varilla. Pour l'heure nous ignorons ce que ce groupe aux larges ambitions mais probablement à la bourse totalement dégarnie, a pu réaliser dans ce sens. Affaire qui reste donc à suivre…

[11] 24 Heures du lundi 8 mai 2000, Le Pont, Manoir des Hautes-Roches. Chef-d'œuvre architectural en péril.